

**ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 14 NOVEMBRE À 19 H 30, TENUE AU 136 ROUTE 222, RACINE**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES**

- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 3. RÉOLUTIONS**
 - 3.1 Décret de l'endroit où siège le conseil municipal de la Municipalité de Racine – École primaire Notre-Dame-de-Monjoie – 138 route 222

 - 3.2 Renouvellement de l'entente de service de transport adapte (Trans-Appel)

 - 3.3 Attribution de contrat - Collecte, transport et enfouissement des matières résiduelles

 - 3.4 Offre de services – Accompagnement en sécurité civile – Autorisation de signature

- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DISCUSSIONS (30 MINUTES MAXIMUM)**

- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**